

# En mémoire des légionnaires

Une pierre morginoise pour les Suisses morts pour la France.

MORGINS. - Président de l'amicale Valais-Vaud-Fribourg des anciens légionnaires, Umberto Giovannetti, Morginois d'adoption, avait la lame à l'œil samedi matin au col de Morgins lors de la cérémonie émouvante organisée par ses soins à la frontière franco-suisse par un froid de canard. Ce jour-là, en présence de nombreux invités militaires et civils, on inaugurerait une pierre et une plaque en l'honneur des Suisses morts à la légion étrangère française. Un monument placé exactement à cheval sur la limite territoriale des deux pays, à deux pas du lac de Morgins.

## Combien de Suisses ?

On ne sait pas combien de citoyens suisses sont morts à la légion, que ce soit dans la boue de Verdun, les rivières d'Indochine ou lors de la mission suicide de Kolwesi. Mais depuis la création de la légion en 1830, des Helvètes furent dans les rangs de cette armée

redoutable. Ils sont considérés comme soldats de France, «non pas pour le sang reçu, mais pour le sang versé». Une formule choc qui en dit long sur l'esprit de corps de cette troupe d'élite.

## Recrutement sévère ?

Aujourd'hui, sur les 10000 hommes que compte la légion, on estime les Suisses à une centaine au plus. «Le recrutement est devenu très strict, même si nous avons beaucoup de volontaires qui se présentent. Nous ne voulons pas de têtes brûlées», notait samedi à Morgins un gradé français de la légion, qui cite l'exemple d'une candidature récente: un capitaine de l'armée suisse, pilote d'hélicoptère. Une offre de service acceptée bien entendu les bras ouverts.

## Legio Patria Nostra

Surplombé par la bannière vert et rouge portant la mention «Legio Patria Nostra», le

monument inauguré à Morgins, recouvert par les drapeaux français et suisse, fut présenté aux participants par le maire de Châtel André Crépy et le président de Troistorrents, Raymond Défago.

Après la bénédiction par le curé de Châtel, le préfet du district de Monthey Luc Vuadens et le secrétaire général de la sous-préfecture de Thonon ont déposé la gerbe de l'amitié au pied de la stèle, avant que le commandant chef d'escadron De Warren, délégué général du souvenir français pour la Suisse et le légionnaire Follonier ne placent la gerbe de la légion.

On notait la présence à cette cérémonie agrémentée des tambours et trompettes de l'Helvétienne et de la Fanfare de Châtel, de M. Claudon, consul de France à Lausanne, de Pierre Oliviero, du conseil supérieur des Français de l'étranger, délégué Suisse-Liechtenstein, et de M. Capéau, président des anciens combattants Vaud-Valais.

(gib)



Le président de Troistorrents et le maire de Châtel découvrent le mémorial.